

Les trois couleurs de l'Union
postale universelle (UPU)
1879-1953

Yves Drolet

Académie québécoise d'études philatéliques

Introduction

- Au début du XX^e siècle, la couleur des timbres les plus courants était le rouge, suivi du vert et du bleu.
- Ce phénomène s'observe dans presque tous les pays.
- Ce n'est pas le fruit du hasard.
- Nous allons retracer les origines et le développement de l'utilisation de ces trois couleurs.

Si vous fréquentez les bourses aux timbres ou feuilletiez les catalogues, vous avez sans doute constaté que dans les séries d'usage courant du début du XX^e siècle, les timbres les moins rares (c.-à-d. émis en plus grande quantité et donc les plus utilisés) étaient les timbres rouges, suivis de près par les timbres verts. Les timbres bleus étaient plus rares que les rouges et les verts, mais moins rares que les autres couleurs.

Ce phénomène s'observe dans pratiquement tous les pays et n'est donc pas le fruit du hasard.

Puisque la philatélie consiste non seulement à collectionner les timbres mais aussi à les connaître, il est intéressant de retracer les origines et le développement de l'utilisation de ces trois couleurs.

Des calculs complexes

- Avant l'invention du timbre-poste, les destinataires du courrier payaient les frais réels d'acheminement.
- À partir du moment où le port a été payé par l'expéditeur, il a fallu procéder à des calculs complexes pour déterminer le coût du courrier acheminé dans d'autres pays afin que chaque administration postale reçoive son dû.
- Pour simplifier les choses, les États ont commencé à conclure des conventions postales bilatérales.

Pour comprendre ce phénomène, nous devons remonter aux débuts de l'histoire philatélique.

Avant l'invention du timbre-poste en 1840, les frais d'acheminement du courrier étaient payés par le destinataire dans la grande majorité des cas. Quand vous receviez une lettre, vous deviez payer un montant correspondant à ce que cela avait coûté pour vous la transmettre. La somme variait d'une lettre à l'autre selon sa provenance.

Avec l'apparition des timbres, les frais ont été payés par l'expéditeur, d'où l'établissement de tarifs uniformes à l'intérieur de chaque pays. Dans le cas du courrier international, les pays de destination devaient être compensés pour acheminer le courrier payé dans le pays d'origine. Ainsi, chaque pays notait le coût d'acheminement de toutes les pièces de courrier reçues de chaque autre pays, et les administrations postales soldaient leurs comptes à intervalles réguliers.

À mesure que le volume de courrier a augmenté, ce système devenait trop lourd, et les pays ont commencé à conclure des conventions postales bilatérales en vertu desquelles chacun acheminait le courrier provenant de l'autre, moyennant un tarif uniforme.

Le Congrès de Berne

- En 1874, des délégués de 22 pays se sont réunis en congrès à Berne, en Suisse, pour fonder l'Union générale des postes à l'initiative du responsable des postes allemandes Heinrich von Stephan.



Les tarifs continuaient de varier selon les conventions postales. Par exemple, la France pouvait s'entendre sur un tarif avec l'Espagne et un autre avec la Belgique.

Des voix se sont élevées en faveur d'une convention postale internationale, qui uniformiserait les tarifs et les règlements postaux à l'échelle mondiale.

En 1874, à l'initiative du directeur général des postes d'Allemagne Heinrich von Stephan, les représentants de 22 pays se sont réunis en congrès à Berne, en Suisse, pour fonder l'Union générale des postes.

Le congrès a notamment décidé que les lettres envoyées à l'intérieur de l'union seraient assujetties à un tarif uniforme de 25 centimes de franc, et l'équivalent dans les autres monnaies.

Des tarifs uniformes

- En 1878, les délégués de 31 pays réunis en congrès à Paris ont rebaptisé l'organisation Union postale universelle.
- Ils ont décidé d'uniformiser les tarifs du courrier international :
- 5 centimes de franc pour les imprimés, 10 centimes pour les cartes postales et 25 centimes pour les lettres, et l'équivalent dans les autres monnaies.
- Jusqu'à la Première Guerre mondiale, il y avait peu d'inflation et les taux de change de la majorité des monnaies étaient plus ou moins fixes.

Lors du deuxième congrès tenu à Paris en 1878, les délégués de 31 pays ont donné à l'organisation le nom d'Union postale universelle (UPU) qu'elle a conservé jusqu'à maintenant.

Le congrès a décidé d'uniformiser les tarifs du courrier international, à raison de l'équivalent de 5 centimes pour les imprimés, 10 pour les cartes postales et 25 pour les lettres.

Ces tarifs sont restés les mêmes jusqu'à la Première Guerre mondiale parce qu'il y avait peu d'inflation. De plus, les taux de change de la majorité des monnaies étaient plus ou moins fixes. L'envoi d'une lettre coûtait 25 centimes en 1878 et en 1914, et 25 centimes français valaient 5 cents canadiens en 1878 et en 1914.

Une tâche difficile pour les postiers

- Si le courrier n'était pas suffisamment affranchi par l'expéditeur, le destinataire devait payer une taxe égale au double de la somme manquante.
- Les postiers devaient vérifier chaque pièce de courrier et s'assurer que l'affranchissement était suffisant.
- En cas d'affranchissement insuffisant du courrier international, les postiers devaient convertir la somme manquante en centimes de franc, puis convertir la taxe à percevoir dans la monnaie nationale.

Si le courrier n'était pas suffisamment affranchi par l'expéditeur, le destinataire devait payer une taxe égale au double de la somme manquante. Par exemple, le tarif d'envoi d'une lettre à l'intérieur du Canada était de 3¢; si l'enveloppe portait un timbre de 2¢, il manquait 1¢ et le facteur devait percevoir 2¢ du destinataire. Les postiers devaient donc vérifier chaque timbre pour s'assurer que l'affranchissement était suffisant ou pour calculer la taxe à percevoir.

Dans le cas du courrier international, la vérification de l'affranchissement se faisait dans le pays d'origine. Le postier devait donc connaître l'équivalent des tarifs de l'UPU dans sa monnaie nationale; par exemple, 25 centimes équivaient à $2 \frac{1}{2}$ pence anglais, 5 cents canadiens, 10 kopecks russes, 20 pfennig allemands ou 40 paras turcs. En cas d'affranchissement insuffisant, le postier indiquait le montant qui manquait en centimes de franc, et le postier du pays de destination devait multiplier ce montant par deux et le convertir dans sa monnaie nationale pour déterminer la taxe à percevoir.

Trois couleurs

- En 1879, pour simplifier et accélérer le travail des postiers, l'UPU a recommandé d'adopter des couleurs uniformes pour le courrier international.
- Vert pour les imprimés, rouge pour les cartes postales et bleu pour les lettres.



Pour que les postiers n'aient pas à vérifier la majorité des pièces de courrier, l'UPU a recommandé en 1879 d'adopter des couleurs uniformes pour le courrier international soit vert pour les imprimés, rouge pour les cartes postales et bleu pour les lettres.

Puisque les seules cartes postales autorisées à l'époque étaient des cartes préaffranchies émises par les administrations postales, la recommandation de la couleur rouge visait en pratique l'empreinte imprimée sur la carte. Néanmoins, les pays qui ont adopté la recommandation de l'UPU ont généralement choisi d'émettre en rouge les timbres correspondant au tarif international des cartes postales.

L'UPU a envoyé des épreuves des trois couleurs aux pays membres; nous voyons ici celles qui ont été envoyées au Danemark.

L'origine allemande des trois couleurs

- Les trois couleurs recommandées s'inspiraient de celles des timbres allemands, qui tiraient leur origine de celles des premiers timbres de Prusse de 1850, étendues à l'échelle de l'Allemagne en 1862.



Les couleurs recommandées par l'UPU s'inspiraient de celles des timbres allemands de 3, 10 et 20 pfennig, qui correspondaient à peu près à 5, 10 et 25 centimes.

Ces couleurs allemandes remontaient aux premiers timbres de Prusse émis en 1850: 4 pfennig vert, 1 groschen rouge et 2 groschen bleu. Adopté par presque tous les États allemands en 1862-1863, ce code avait été uniformisé avec l'unification du pays en 1871 et l'introduction du mark en 1875.

Un pays pionnier – L'Italie

- L'Italie a profité de l'avènement du roi Humbert pour adopter le code de couleur en 1879.



En 1879, l'Italie devait émettre une nouvelle série des timbres à l'effigie du roi Humbert qui venait de succéder à son père Victor-Emmanuel II. Elle en a profité pour adopter les nouvelles couleurs recommandées par l'UPU.

On observe le 5 centesimi vert, le 10 rouge et le 25 bleu.

Une lente adoption

- Malgré ses avantages, le code de couleur a mis du temps à être adopté.
- Années 1880 : Belgique, Luxembourg, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Russie, Serbie, Bulgarie, Empire ottoman (Turquie), Égypte, Mexique, colonies britanniques d'Europe, des Antilles et d'Afrique occidentale

Malgré ses avantages, le code de couleur a mis du temps à être adopté.

Durant les années 1880, il a été implanté dans les pays suivants : Belgique, Luxembourg, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Russie, Serbie, Bulgarie, Empire ottoman (Turquie), Égypte, Mexique, colonies britanniques d'Europe, des Antilles et d'Afrique occidentale.

Le Congrès de Washington (1897)

- Lors du Congrès de l'UPU à Vienne en 1891, on a suggéré de rendre les trois couleurs obligatoires, mais cette proposition a été rejetée.
- Au Congrès de Washington en 1897, les représentants de 52 pays ont adopté la résolution suivante:
- « Les timbres-poste représentant les taxes types de l'Union ou leur équivalent dans la monnaie de chaque pays sont confectionnés autant que possible dans les couleurs suivantes: les timbres de 25 centimes en bleu foncé, les timbres de 10 centimes en rouge, les timbres de 5 centimes en vert. »

Lors du Congrès de l'UPU à Vienne en 1891, on a suggéré de rendre les trois couleurs obligatoires, mais cette proposition a été rejetée en raison de l'opposition de la France, qui avait toujours utilisé un timbre bleu pour le tarif intérieur des lettres alors fixé à 15 centimes.

En 1897, le Congrès de l'UPU a réuni les représentants de 52 pays à Washington.

Le congrès a adopté la résolution suivante : « Les timbres-poste représentant les taxes types de l'Union ou leur équivalent dans la monnaie de chaque pays sont confectionnés autant que possible dans les couleurs suivantes: les timbres de 25 centimes en bleu foncé, les timbres de 10 centimes en rouge, les timbres de 5 centimes en vert. »

Cette mesure était d'autant plus opportune qu'elle coïncidait avec l'autorisation des cartes postales privées sur lesquelles on apposait un timbre. Le timbre rouge allait donc servir à affranchir les cartes postales au tarif international.

La généralisation d'un système

- 1898: Pays-Bas, Roumanie, États-Unis, Terre-Neuve, Afrique du Sud britannique (Rhodésie)
- 1899: Suisse, Espagne, Portugal, Autriche, Saint-Marin, Japon, Siam (Thaïlande), Hawaï, Haïti, Pérou, Venezuela, Canada, Australie, Sarawak
- 1900: France, Hongrie, Bosnie-Herzégovine, Liberia, Guatemala, Brésil, Nouvelle-Zélande, Inde, Ceylan, Bornéo du Nord, Hong Kong
- 1901: Grèce, Monaco, Tunisie, Malaisie, Zanzibar
- 1902: Monténégro
- 1903: Perse (Iran)

Suite à cette résolution, la majorité des États ont implanté le code de couleur.

1898: Pays-Bas, Roumanie, États-Unis, Terre-Neuve, Afrique du Sud britannique (Rhodésie)

1899: Suisse, Espagne, Portugal, Autriche, Saint-Marin, Japon, Siam (Thaïlande), Hawaï, Haïti, Pérou, Venezuela, Canada, Australie, Sarawak

1900: France, Hongrie, Bosnie-Herzégovine, Liberia, Guatemala, Brésil, Nouvelle-Zélande, Inde, Ceylan, Bornéo du Nord, Hong Kong

1901: Grèce, Monaco, Tunisie, Malaisie, Zanzibar

1902: Monténégro

1903: Perse (Iran)

On notera que la Suisse a attendu 1899 pour se conformer au code de couleur alors qu'elle abritait le siège de l'UPU depuis la création de l'organisme.

Exemples – Espagne et Hawaï



Dans la majorité de cas, le changement de couleur a été effectué sans modifier les figurines. Voici deux exemples de 1899 :

Espagne

Le 5 centimos bleu devient vert, le 10 brun devient rouge et le 25 vert devient bleu

Hawaï

Le 1 cent jaune devient vert, le 2 brun devient rouge et le 5 rouge devient bleu

Timbres commémoratifs suisses

- Le Congrès de Washington a interdit l'utilisation de timbres commémoratifs sur le courrier international. Une exception a été faite pour les timbres commémorant le 25^e anniversaire de l'UPU émis par la Suisse en 1900.



Les timbres commémoratifs ont fait leur apparition dans les années 1890.

Le Congrès de Washington en a interdit l'utilisation sur le courrier international, soit en réponse aux doléances des philatélistes qui jugeaient ces émissions abusives, soit encore pour préserver la neutralité du système postal face aux messages nationalistes que les timbres commémoratifs pouvaient véhiculer.

Une exception a été faite pour les timbres commémorant des événements internationaux, comme ceux que la Suisse a émis à l'occasion du 25^e anniversaire de l'UPU en 1900. La première version de ces timbres (à gauche) a été tellement critiquée pour sa mauvaise qualité que les postes suisses ont dû émettre une nouvelle version regravée (à droite).

L'exception britannique

- À la mort de la reine Victoria en 1901, tout l'empire britannique avait adopté les trois couleurs, sauf le Royaume-Uni.
- Il a fallu attendre l'émission des timbres à l'effigie d'Édouard VII en 1902.



En 1901, tout l'empire britannique avait adopté les trois couleurs, sauf le Royaume-Uni.

On raconte que la reine Victoria aimait tellement le timbre d'un penny lilas émis en 1881 qu'elle interdisait d'en changer le modèle ou la couleur.

Il a fallu attendre la mort de la reine et l'émission des timbres à l'effigie de son successeur Édouard VII en 1902 pour que le Royaume-Uni se conforme au code de couleur de l'UPU. Vous voyez ici le $\frac{1}{2}$ penny vert, 1 penny rouge et $2\frac{1}{2}$ pence bleu.

Adhésion tardive – Chine (1908)



L'immense majorité des membres de l'UPU ayant adopté les trois couleurs, la mention « autant que possible » a été retirée de l'article relatif à la couleur des timbres lors du Congrès de Rome en 1906.

Deux des rares pays indépendants d'Asie et d'Afrique n'avaient pas encore adhéré à l'UPU et ont adopté les trois couleurs en se joignant à l'organisation: la Chine en 1908 et l'Éthiopie en 1909

Le dollar chinois valait 50 cents canadiens. Les tarifs de l'UPU étaient donc de 2, 4 et 10 cents.

En 1908, le 2 cents rouge devient vert, le 4 brun devient rouge et le 10 vert devient bleu

Les récalcitrants

- À l'aube de la Première Guerre mondiale, seuls quelques pays d'Amérique latine n'utilisaient pas les trois couleurs.



Certains pays d'Amérique latine ont respecté le code de couleur de façon intermittente.

Comme nous le voyons ici, l'Équateur ne suivait pas la consigne de l'UPU en 1914.

Nouveaux tarifs

- Au Congrès de Madrid en 1920, l'UPU a relevé les tarifs à 10 centimes pour les imprimés, 30 centimes pour les cartes postales et 50 centimes pour les lettres.
- Au Congrès de Stockholm en 1924, les tarifs ont été abaissés avec une marge de manœuvre pour chaque pays: 5 centimes (entre 4 et 7 ½) pour les imprimés, 15 centimes (entre 12 et 22 ½) pour les cartes postales et 25 centimes (entre 20 et 37 ½) pour les lettres.

Au Congrès de Madrid en 1920, l'UPU a relevé les tarifs à 10 centimes pour les imprimés, 30 centimes pour les cartes postales et 50 centimes pour les lettres.

Au Congrès de Stockholm en 1924, les tarifs ont été abaissés avec une marge de manœuvre pour chaque pays: 5 centimes (entre 4 et 7 ½) pour les imprimés, 15 centimes (entre 12 et 22 ½) pour les cartes postales et 25 centimes (entre 20 et 37 ½) pour les lettres.

Exemple du Canada



Voyons l'impact de ces changements sur les timbres canadiens.

En 1921, les tarifs UPU passent de 1¢ à 2¢ pour les imprimés, 2¢ à 6¢ pour les cartes postales et 5¢ à 10¢ pour les lettres. Le 1¢ vert est remplacé par un 2¢ vert, d'où la disparition du 2¢ rouge et l'émission du 1¢ jaune. Le 5¢ bleu est remplacé par un 10¢ bleu, d'où la disparition du 10¢ prune et l'émission du 5¢ violet. Le Canada n'émet pas de timbre rouge de 6¢ pour le tarif des cartes postales.

En 1925, les postes canadiennes ont abaissé les tarifs internationaux des cartes postales et des lettres au maximum permis par l'UPU: 4¢ pour les cartes postales, 8¢ pour les lettres. Le 10¢ bleu est remplacé par un 8¢ bleu, d'où l'émission d'un 10¢ beige.

Exemple du Canada



Début 1930, les tarifs UPU sont encore de 2¢ pour les imprimés (vert), 4¢ pour les cartes postales et 8¢ pour les lettres (bleu)

En juillet 1930, les postes canadiennes ont réduit leurs tarifs internationaux au minimum permis par l'UPU: 1¢ pour les imprimés, 3¢ pour les cartes postales, 5¢ pour les lettres. Le 2¢ vert est remplacé par un 1¢ vert, d'où la disparition du 1¢ orange et l'émission du 2¢ rouge (qui sert pour les lettres envoyées à l'intérieur du pays). Le 8¢ bleu est remplacé par le 5¢ bleu, d'où la disparition du 5¢ violet et l'émission du 8¢ orange.

En 1931, le tarif des lettres envoyées à l'intérieur du pays passe de 2¢ à 3¢. Le 2¢ rouge est remplacé par le 3¢ rouge, d'où l'émission du 2¢ brun. Ce tarif correspond à celui des cartes postales de l'UPU, et le Canada respecte donc les trois couleurs pour la première fois en 10 ans.

Exemple du Canada



Le Canada a respecté les trois couleurs de l'UPU jusqu'en 1943 : 1¢ vert pour les imprimés, 3¢ rouge pour les cartes postales, 5¢ bleu pour les lettres.

En 1943, le tarif des lettres envoyées à l'intérieur du pays passe de 3¢ à 4¢, mais le tarif des cartes postales de l'UPU reste à 3¢. Les gens ayant l'habitude d'affranchir leurs lettres avec un timbre rouge, les postes émettent un 4¢ rouge et remplacent le 3¢ rouge par un 3¢ violet. Le Canada n'a donc plus respecté la couleur de l'UPU pour les cartes postales.

Un système miné par la dévaluation

- À partir des années 1920, les monnaies de nombreux pays se sont dévaluées par rapport au franc or utilisé par l'UPU, entraînant des changements fréquents de valeur des timbres vert, rouge et bleu.



Le code de couleur était encore plus compliqué à respecter dans les pays dont la monnaie s'est dévaluée après la Guerre, comme la France.

La devise de référence de l'UPU était le franc or, c.-à-d. le franc d'avant 1914 dont la valeur correspondait à une certaine quantité d'or. Les tarifs UPU ont donc augmenté en franc français à mesure que cette monnaie se dévaluait par rapport au franc or.

Exemple des timbres à l'effigie de Louis Pasteur

1923	10 c vert	30 c rouge	50 c bleu
1924	15 c vert	45 c rouge	75 c bleu
1925			1 f bleu
1926	20 c vert	90 c rouge	1 f 25 bleu
	30 c vert		1 f 50 bleu

L'abandon d'un système

- Le code de couleur a été peu à peu abandonné.
- L'UPU l'a aboli au Congrès de Bruxelles en 1952, avec entrée en vigueur l'année suivante.

Le code de couleur de l'UPU étant de plus en plus difficile à respecter, de nombreux pays l'ont abandonné à partir des années 1930.

L'UPU l'a aboli au Congrès de Bruxelles en 1952, avec entrée en vigueur l'année suivante.

Nous pouvons suivre la fin du code de couleur dans deux des derniers pays qui l'appliquaient, la Suède et le Canada.

La fin des trois couleurs - Suède

- 1951, 1952 et 1954



En 1951, la Suède a émis des timbres à l'effigie du nouveau roi Gustave VI.

1^{re} colonne:

En 1951, les nouveaux timbres respectent le code de couleur de l'UPU :

10 öre vert pour les imprimés, 20 rouge pour les cartes postales, 30 bleu pour les lettres

2^e colonne:

En 1952, le tarif des cartes postales passe de 20 à 25 öre, et le tarif des lettres passe de 30 à 40. Le 20 rouge est remplacé par un 25 rouge, d'où la disparition du 25 gris et l'émission du 20 gris. Le 30 bleu est remplacé par un 40 bleu, d'où l'émission du 30 brun.

3^e colonne:

En 1954, le code de couleur de l'UPU n'est plus en vigueur. Le timbre devient brun pour les imprimés, bleu pour les cartes postales et vert pour les lettres.

La fin des trois couleurs - Canada



En 1952, au Canada, le tarif des imprimés UPU passe de 1¢ à 2¢ tandis que les tarifs des cartes postales et des lettres restent à 3¢ et 5¢.

Avec la première série à l'effigie d'Élisabeth II en 1953, les timbres canadiens redeviennent conformes aux trois couleurs de l'UPU (2¢ vert pour les imprimés, 3¢ rouge pour les cartes postales, 5¢ bleu pour les lettres). Paradoxalement, ceci se produit au moment précis où le code de couleur cesse d'être en vigueur.

En 1954, les tarifs de l'UPU passent à 4¢ pour les cartes postales et 6¢ pour les lettres, mais les couleurs des timbres de la nouvelle série n'en tiennent pas compte puisque le code de couleur a été aboli.

Un clin d'œil aux trois couleurs

- En 1969, la France a repris le vert et le rouge pour ses timbres d'usage courant. Le bleu s'est ajouté en 1981.



À partir de 1969, la poste française reprend le vert et le rouge pour les tarifs postaux intérieurs les plus courants.

Les trois couleurs traditionnelles sont reprises à partir de 1981, toujours pour les tarifs postaux intérieurs les plus courants.

En 2003, pour faciliter le repérage visuel des différentes catégories de timbres, la couleur verte est associée au tarif économique, la couleur rouge est associée au courrier prioritaire et la couleur bleue est associée à l'International. Encore de nos jours, le timbre servant à affranchir une lettre destinée à l'étranger est bleu.

Conclusion

- La poste a été à la première mondialisation ce qu'Internet est à la seconde. Les trois couleurs de l'UPU illustrent donc une étape importante dans l'évolution de l'humanité.
- Au-delà d'une simple collection d'objets, la philatélie nous ouvre les portes de l'histoire.
- « Connaître par la philatélie »

Les trois couleurs de l'UPU se sont généralisées à un moment particulier de l'histoire. Au début du XX^e siècle, l'humanité s'est trouvée pour la première fois unifiée au sein d'une même civilisation reposant sur les structures économiques et technologiques issues de la Révolution industrielle. Il a fallu attendre la fin de la guerre froide dans les années 1990 pour retrouver un pareil degré d'unité à l'échelle de la planète.

La poste a été à cette première mondialisation ce qu'Internet est à la seconde. Les trois couleurs de l'UPU étaient donc un signe visible de cette unification de l'humanité.

Nous conclurons qu'au-delà d'une simple collection d'objets, la philatélie nous ouvre les portes de la compréhension de l'histoire, ce qui donne tout son sens à la devise de l'Union des philatélistes de Montréal, « Connaître par la philatélie ».

Sources

- Andrew J. Liptak, Postal History Corner
<http://postalhistorycorner.blogspot.com>
- Erik Jensen, The Universal Stamp
http://www.ptt-museum.dk/en/online_magazine/previous_articles/post/?id=46
- Freemark, The last of its kind – the UPU colouring principle
<http://swedishdefinitives.blogspot.com/2015/05/the-last-of-kind.html>

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez consulter les sites suivants dont a été tirée une bonne partie de l'information présentée ici.

Andrew J. Liptak, Postal History Corner <http://postalhistorycorner.blogspot.com>

Erik Jensen, The Universal Stamp

http://www.ptt-museum.dk/en/online_magazine/previous_articles/post/?id=46

Freemark, The last of its kind – the UPU colouring principle

<http://swedishdefinitives.blogspot.com/2015/05/the-last-of-kind.html>